

Chartres, le

**15 FEV. 2023**

### **Décision Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)**

Le Directeur Départemental des Territoires, décide que Monsieur POINT Clément, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'État, affecté en Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir, en tant que chef du service SCCT, bénéficie de 30 points de Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) au titre de la NBI Durafour, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Le Directeur Départemental

Le Directeur Départemental  
des Territoires d'Eure-et-Loir

  
**Guillaume BARRON**